

L'info

Sainte-Martine

Bulletin d'information municipale

Vol. 28 / N° 05
Automne 2020

SOMMAIRE

02 – Mots aux citoyens

04 – Administration

Urbanisme et environnement

07 – Sécurité incendie

10 – Sports, loisirs et
vie communautaire

12 – Culture



Sainte-Martine

Mots aux citoyens



Mot de la mairesse

Chères citoyennes, chers citoyens

Je vous ai parlé dernièrement de l'importance de respecter les règles de sécurité routière surtout en temps de rentrée scolaire. Je vous avais indiqué que nous travaillions sur un plan d'action afin d'améliorer la sécurité dans les zones scolaires. En 2019, nous avons produit un guide d'implantation des mesures de mitigation de la circulation. De ce guide sont ressorties plusieurs recommandations au sujet de la sécurité en zones écolières.

Nous avons déjà réalisé certaines mesures :

- Le débarcadère d'autobus de l'École Sacré-Cœur a été déplacé sur la rue Saint-Pierre.
- Un trottoir a été aménagé sur la rue Saint-Pierre entre la sortie du stationnement et la piste cyclable.
- Un trottoir a également été créé de la rue Saint-Louis à la rue Saint-Pierre sur la rue Ronaldo-Bélanger.
- La rue Saint-Pierre a été pavée jusqu'à la rue Gervais.
- Des traverses piétonnières ont été peintes au coin des rues Saint-Louis, Sylvestre, Saint-Paul, Saint-Pierre, Gervais et Desrochers.
- La signalisation scolaire a été ajoutée dans toute la zone.

D'ici la fin de l'année 2020, les actions ci-dessous seront prises afin de rendre la circulation automobile plus sécuritaire :

- La mise en place d'un plan de corridors scolaires sera étudiée.
- Des rencontres avec la Commission scolaire et la Sûreté du Québec auront lieu afin de discuter des problématiques.
- Des dos-d'âne temporaires seront installés sur les rues Saint-Paul, Saint-Pierre, Gervais et Saint-Louis en plus de ceux qui sont déjà en place sur la rue Desrochers.

- Des panneaux «Enfants» seront installés sur les poteaux d'arrêt de la rue Ronaldo-Bélanger au coin des rues Saint-Paul et Saint-Pierre.
- Des trottoirs plus larges seront aménagés sur la rue Ronaldo-Bélanger de la rue Saint-Pierre à la rue Picard.
- L'évaluation de l'état de la bordure sur la rue Ronaldo-Bélanger sera effectuée.

Le plan d'action se prolongera au cours des années subséquentes par :

- L'aménagement d'intersections surélevées au coin des rues Ronaldo-Bélanger et Sylvestre ainsi qu'au coin des rues Ronaldo-Bélanger et Saint-Paul.
- Puis, au fur et à mesure que les rues de ce secteur seront rénovées, les dos d'âne seront modifiés pour devenir permanents et d'autres mesures seront mises en place.

Nous continuons de travailler avec nos partenaires comme les directions d'écoles, la Commission scolaire et la SQ afin de réaliser des opérations de sensibilisation et de coercition auprès des automobilistes en zone écolière.

Dans le cadre du 175^e anniversaire de la Municipalité, la plantation de 175 arbres a été planifiée. Une grande partie de ces végétaux est maintenant plantée dans différents espaces verts sur le territoire. Le 12 septembre dernier, nous avons tenu une cérémonie de plantation hommage aux gens d'ici. Lors de cet événement qui avait lieu dans le parc du Domaine, maintenant renommé le parc James-Perrigo en l'honneur du premier maire de Sainte-Martine, une plaque hommage a été installée sur les lieux. La Municipalité rend ainsi hommage à tous les hommes et toutes les femmes qui ont vécu, aimé et bâti Sainte-Martine et qui ont contribué à

Mot du conseiller



Chères citoyennes, chers citoyens

créer une communauté unie et fière. Un hommage aux amoureux et amoureuses de l'environnement qui ont su préserver les ressources, aux protecteurs et protectrices du patrimoine qui ont mis en valeur ses richesses, aux organisateurs et organisatrices de la vie culturelle et sportive qui ont alimenté les souvenirs, aux familles agricultrices qui ont toujours valorisé la terre, aux gens d'affaires dynamiques qui ont participé à l'essor économique et aux bénévoles tous azimuts.

Sainte-Martine d'aujourd'hui est la somme des actions du passé.

Maude Laberge
Mairesse

OÙ TROUVER L'INFORMATION

COVID-19 et clinique de dépistage :

450 644-4545

Santé : 8-1-1 / Urgence : 9-1-1

Information municipale :

450 427-3050

Bénévolat : jebenevole.ca

ou direction@cabgc.org

Soutien psychologique :

450 699-6289 ou 450 699-5935

Pour faire suite à septembre et à sa rentrée scolaire particulière, j'aimerais prendre le temps de remercier tout un chacun pour les efforts faits pour rendre la vie plus agréable en ce temps de pandémie. Que ce soit les employés municipaux, les commerçants ou nos précieux bénévoles, tous et toutes ont su se réinventer pour le mieux de notre collectivité.

Le 12 septembre dernier, j'ai eu le privilège de rencontrer plusieurs d'entre vous à la cérémonie de plantation d'arbres en hommage aux citoyens impliqués dans notre communauté dans le cadre du 175^e anniversaire. L'occasion a permis à la Municipalité de nommer un parc à la mémoire de James Perrigo, son 1^{er} maire de 1845 à 1847. À cette époque, l'Assemblée du Canada-Est avait séparé son territoire en municipalités locales de paroisses et Sainte-Martine devint une des dix municipalités de l'ancien comté de Beauharnois. Des élections ont donc eu lieu le 14 juillet 1845 et 7 conseillers furent élus, dont James Perrigo. Puis lors de leur première assemblée formelle, ces conseillers ont élu à l'unanimité M. Perrigo à titre de maire. On dit que son bilinguisme, le fait qu'il était bireligieux, sa taille imposante, sa notoriété comme médecin et son leadership au sein des patriotes sont tous des éléments qui ont pu jouer en sa faveur pour devenir maire. Fait surprenant, aucun nom de lieu ou de rue n'avait encore été choisi en l'honneur de ce personnage important de l'histoire de notre communauté.

La deuxième phase de la Halte de la Gare a débuté. Ce projet se réalise avec la précieuse collaboration du Musée ferroviaire Expo-Rail à Saint-Constant. Les travaux permettront d'intégrer des sentiers de gravier, des jardins de gare et des artefacts relatifs à l'époque des chemins de fer, tels qu'un essieu-roue. Ces ajouts s'arrimeront également à notre circuit local d'interprétation et notre cordon patrimonial.

Continuez de profiter de tous nos parcs avec l'arrivée de la belle saison de l'automne et de ses couleurs!

Jean-Denis Barbeau,
conseiller District 5



ACTION DE GRÂCE

Les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés le **lundi 12 octobre** prochain en raison du jour férié de l'Action de grâce.



3^e VERSEMENT DE TAXES – RAPPEL

Dernier versement de taxes prévu le **10 octobre** prochain.

Info-collectes

ÉCOCENTRE

Horaire hivernal dès le 1^{er} novembre

À partir de cette date, l'écocentre est ouvert une semaine sur deux. Il sera donc fermé les 4 et 7 novembre.

**Astuce:* il est ouvert durant les mêmes semaines que la collecte hivernale d'ordures.



COLLECTE D'ENCOMBRANTS

9 octobre

Cette collecte devrait demeurer une solution de dernier recours, car ces résidus sont destinés à l'enfouissement. Avant de placer un encombrant en bordure de rue, il faut s'assurer qu'il n'est pas réutilisable, recyclable ou valorisable par des organismes de bienfaisance ou à l'écocentre.



COLLECTE DES ORDURES

Horaire hivernal dès le 1^{er} novembre

À partir de cette date, les collectes d'ordures se déroulent aux deux semaines. Il n'y a donc pas de collecte le 6 novembre et la suivante aura lieu le 13 novembre.



COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

Horaire hivernal dès le 1^{er} décembre

À partir de cette date, les collectes du bac brun se déroulent aux deux semaines. Il n'y a donc pas de collecte le 4 décembre et la suivante aura lieu le 11 décembre.



Urbanisme et environnement



Résidus verts

Si vous manquez d'espace dans votre bac brun pour vos feuilles, vous pouvez disposer vos surplus dans des contenants autorisés. Ils sont acceptés en tout temps lors de la collecte régulière du bac brun.

Les ballots de branches ne sont pas collectés lors de ces collectes, ils doivent être déposés lors de la collecte de branches. Voir votre calendrier annuel.

CONSIGNES À RESPECTER

- Votre bac brun doit être placé en bordure de rue pour que les surplus soient collectés.
- Un espace de 60 cm doit être laissé entre le bac et les contenants utilisés pour les surplus.

i 450 225-5055
www.jlefaiss.com



Programme de subvention Enveloppes budgétaires disponibles

Il est encore temps de profiter des divers programmes de subvention offerts par la Municipalité. Sous certaines conditions, vous pouvez obtenir une aide financière pour l'achat d'une toilette à débit réduit, de couches et produits sanitaires durables et de lames déchiqueteuses.

Pour plus d'information et pour obtenir les formulaires de demande, visitez le site Internet.

ABRI TEMPORAIRE

Il est permis d'installer un abri temporaire à compter du **15 octobre** prochain. Celui-ci devra être retiré avant le **15 avril 2021**.



Contenants acceptés



Contenants refusés



Urbanisme et environnement

Les arbres, cette précieuse ressource

TOUJOURS PLUS D'ARBRES

Il est reconnu que les arbres dans un environnement urbain procurent de nombreux services. Ils contribuent notamment à améliorer la qualité de l'air et à réduire la température ambiante par temps chaud. Afin d'étendre la canopée, le couvert végétal formé par les arbres, la réglementation municipale oblige la plantation d'arbres sur chaque terrain. Combien d'arbres? Cela dépend de la largeur de votre terrain. Un arbre doit être planté en cour avant et dans toute autre cour donnant sur une rue, et ce, pour chaque 10 m de largeur de terrain.

QUOI PLANTER EN BANDE RIVERAINE?

Certains arbustes en rive des cours d'eau offrent une excellente protection contre les dommages pouvant être causés en période de crue. La plantation de cornouillers stolonifère (*Cornus stolonifera*) permet généralement de retenir encore mieux la rive que l'ajout de gravier ou autres structures. L'arbuste résiste aux inondations et au mouvement des glaces tout en abritant une faune multiple. Il a fait ses preuves en bordure du barrage Dunn de Sainte-Martine. En effet, le cornouiller y pousse en abondance même s'il est frappé par les débâcles et est englouti chaque année sous les eaux au printemps.

LA PLANTATION

L'automne est la période idéale de l'année pour planter des arbres. Lors de la plantation, creusez un trou deux à trois fois plus large que le pot ou la masse racinaire et de la même profondeur que celle-ci. La base du tronc devrait être au même niveau ou légèrement au-dessus du trou. Remplissez le trou avec une terre de qualité et placez 5 à 10 cm de paillis autour de l'arbre afin de conserver l'humidité et réduire les mauvaises herbes. Arrosez abondamment lors de la plantation et une fois par semaine jusqu'au gel.

QUOI FAIRE D'UN FRÊNE?

Nous savons que les frênes sont ravagés par un insecte destructeur, l'agrile du frêne.

Un frêne peut être traité de manière préventive s'il présente moins de 30% de défoliation. Au-delà de 30%, l'arbre devra être abattu. Avant de l'abattre il vous faudra obtenir de la Municipalité un certificat d'autorisation. Les travaux ne peuvent être réalisés qu'entre le 1^{er} octobre et le 15 mars. Pour obtenir de l'information, visiter le site Internet.

Sécurité incendie

Des bons, bons conseils à l'Halloween

CONSEILS POUR LES ENFANTS

- Porter des vêtements aux couleurs claires avec des bandes réfléchissantes.
- Porter des vêtements courts pour éviter de trébucher.
- Se maquiller plutôt que de porter un masque.
- Utiliser une lampe de poche pour voir et être vu.
- Informer ses parents de son trajet et de l'heure de son retour.
- Sonner aux portes en groupe ou avec un adulte et toujours attendre à l'extérieur des maisons.
- Parcourir un seul côté de la rue à la fois et éviter de la traverser inutilement.
- Traverser les rues aux intersections et respecter la signalisation routière.
- Refuser de s'approcher d'un véhicule ou d'y monter sans la permission de ses parents.
- Vérifier avec ses parents les friandises reçues pour s'assurer de pouvoir les manger sans danger.

CONSEILS POUR LES PARENTS

- Jouer au jeu interactif **Des « bons, bons » conseils** avec ses enfants pour les aider à se familiariser avec les règles de sécurité à respecter: saaq.gouv.qc.ca/halloween.

CONSEILS POUR LES CONDUCTEURS

- Être vigilant: les enfants peuvent être difficiles à voir.
- Ralentir afin d'éviter les accidents.
- Être patient et courtois.



Système automatisé de messagerie (SAM)

ÊTES-VOUS INSCRIT?

Soyez informé rapidement en situation d'urgence ou lorsqu'un événement pourrait nuire à vos activités quotidiennes. Le service est offert gratuitement aux Martinois et Martinoises qui désirent s'en prévaloir.

COMMENT ÇA FONCTIONNE?

Vos coordonnées doivent être inscrites dans notre base de données. Par la suite, recevez un appel téléphonique, un message texte ou un courriel vous informant de l'état de la situation. Vous ne recevrez que des informations jugées urgentes ou prioritaires, aucune publicité!

Complétez votre inscription sur le site Internet.



Sécurité incendie



Avertisseur de fumée

Profitez du changement d'heure pour changer les piles de vos avertisseurs de fumée.

Avant de vous mettre au lit dans la nuit du 31 octobre, reculez l'heure.



SEMAINE DE LA SÉCURITÉ
INCENDIE DU 4 AU 10 OCTOBRE



Prévention des incendies

LE PREMIER
RESPONSABLE
C'EST TOI !

En collaboration avec votre
service de sécurité incendie

Quebec.ca/prevention-incendies

Votre
gouvernement

Québec

Sécurité incendie

10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES



AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.



PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.



COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.



ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.



SOURCE DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.



ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC.



MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.



PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron ; utilisez une friteuse thermostatique.



RAMONAGE DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

Loisirs et sports



Pour tous

Patinage libre

Au centre sportif

Les mercredis
de 13 h à 15 h

– 3 \$ et gratuit pour
les 16 ans et moins

Les dimanches
de 12 h 30 à 13 h 30

– Gratuit

Les samedis
de 19 h 30 à 21 h

– Gratuit

7 et 28 novembre,
19 décembre, 23 janvier,
27 mars, 24 avril et
27 décembre
de 13 h à 17 h
– Gratuit

Les places sont limitées à
50 personnes en même
temps sur la patinoire.

i 450 427-3743
www.arenastemartine.com



Halloween

Puisque la distribution de friandises le 31 octobre est encore incertaine au moment d'écrire ces lignes, la Municipalité propose un concours des plus belles et effrayantes décorations d'Halloween!

Soumettez une photo de la façade de votre maison ou logement au plus tard le **30 octobre à 8 h**. Votre photo sera publiée sur la page Facebook de la Municipalité, et celle ayant reçu le plus de « J'aime » au 1^{er} novembre, permettra de couronner la propriété gagnante. Tous les résidents de cette propriété pourront bénéficier d'une session gratuite pour un cours de la programmation municipale à l'hiver 2021.

Les élèves de l'École Sainte-Martine pourraient bien vous inspirer dans la réalisation de vos décorations! Venez admirer leurs projets d'art plastique qui seront exposés à la bibliothèque dès la mi-octobre.

Les jeunes de la MDJ l'Entracte participeront également en transformant le parc du Méandre en maison d'horreur le **31 octobre**. Petits et grands sont invités à venir admirer leur travail et peut-être même vivre une petite frousse **entre 18 h 30 à 20 h 30**.

i www.municipalite.sainte-martine.qc.ca
f MunicipaliteSainteMartine

Fête de Noël

Une activité familiale pour Noël se prépare. Surveillez notre site Internet et notre page Facebook un peu plus tard cet automne afin de connaître les détails.

i www.municipalite.sainte-martine.qc.ca
f MunicipaliteSainteMartine



Vie communautaire

Maison des jeunes l'Entracte

Reprise de l'horaire régulier

La Maison des jeunes est un lieu de rencontre animé où les jeunes, au contact d'adultes significatifs, peuvent être outillés pour devenir des adultes à l'esprit critique, actifs et responsables. Les jeunes peuvent s'impliquer de diverses façons, et plusieurs éléments sont mis en place pour favoriser la participation de tous.

Suite aux animations en ligne du printemps et à celles tenues dans les parcs cet été, nous voilà de retour à un horaire régulier.

En ce qui a trait à la prévention de la COVID-19, nous appliquons les normes établies par la santé publique.

La MDJ accepte toujours les dons de contenants consignés. Elle accepte également les dons en argent. Pour ce qui est des dons matériels, contactez-nous.

Les mercredis et jeudis de 15 h 30 à 20 h 30

Les vendredis de 15 h 30 à 22 h

Les samedis de 15 h à 22 h

- 164-A, rue Saint-Joseph
- Ouverte aux jeunes de 12 à 17 ans de Sainte-Martine, Saint-Urbain-Premier, Howick et Très-Saint-Sacrement.

i 450 427-0969

f Mdj L'Entracte

Animateurs : Mireille, Guillaume, Judith et Angélique.



Centre d'action bénévole du grand Châteauguay

Vous êtes âgé de 50 ans et plus et avez besoin d'accompagnement pour vos rendez-vous médicaux? Nos précieux bénévoles de Sainte-Martine se feront un plaisir de vous aider.

Pour connaître nos critères d'admissibilité :

i Jessica
450 699-6289
soutien@cabgc.org



Popote roulante

Nous sommes heureux de vous offrir à nouveau le service d'un repas chaud livré à votre domicile tous les mardis au coût de 7 \$. Pour la préparation et la livraison des repas nous suivons les mesures dictées par la Sécurité publique.

Si vous désirez faire partie de notre liste de livraison :

i Diane Touchette
450 427-2859

Culture

Biblio

Rayons de la bibliothèque accessibles

Vous pouvez maintenant accéder aux rayons tout en respectant la distanciation physique et la signalisation en place. Le nombre de personnes à la fois est limité.

Au calendrier

i Réservation recommandée
450 427-3050, poste 242
biblio@municipalite.
sainte-martine.qc.ca

Conférence – Surprise

21 octobre

- 19 h
- Gratuit
- Centre communautaire

Heure du conte

**10 octobre, 14 novembre
et 12 décembre**

- 10 h
- Gratuit

Animation jeunesse

Avec Juliana Léveillé-Trudel

21 novembre

- 10 h
- Gratuit



Littérature adulte

Les fantômes de Reykjavik,
de Arnaldur Indridason

- Danni a disparu, elle se droguait, ses grands-parents font appel à Konrad, un policier à la retraite.



Littérature jeunesse

Mission polaire #2,
de Eoin Colfer

- Ordre de mission pour : Holly Short, capitaine des Forces Armées de Régulation du Peuple des fées. Description du suspect à appréhender pour interrogatoire au centre de police du monde souterrain. Découvrez le second volume des aventures d'Artemis Fowl.



Littérature enfant

En route vers la Lune,
de Gilles Tibo et Lyne Meloche

- Peut-on aller sur la lune quand on est un petit garçon? Bien sûr! Une seule solution : la récupération.

MAIRIE

3, rue des Copains
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0
Téléphone : 450 427-3050
Télécopieur : 450 427-7331
info@municipalite.sainte-martine.qc.ca
www.municipalite.sainte-martine.qc.ca
f MunicipaliteSainteMartine

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

164, rue Saint-Joseph
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0
Téléphone : 450 427-3050, poste 242
biblio@municipalite.sainte-martine.qc.ca

CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINT-JEAN-BAPTISTE ET DESJARDINS

13, rue Ronaldo-Bélanger
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0
Réservations : 450 427-3050 ou
info@municipalite.sainte-martine.qc.ca

MUSÉE MUNICIPAL DE SAINTE-MARTINE

164, rue Saint-Joseph,
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0
Téléphone : 450 427-3050, poste 244
pspm1998@gmail.com

ÉCOCENTRE

75, rue Saint-Joseph
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0
Téléphone : 450 427-3050, poste 224

CONSEIL MUNICIPAL

Maude Laberge, mairesse

Conseillers municipaux

District 1 – Richard Laberge
District 2 – Normand Sauvé
District 3 – Dominic Garceau
District 4 – Carole Cardinal
District 5 – Jean-Denis Barbeau
District 6 – Mélanie Lefort

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Deuxième mardi de chaque mois
Centre communautaire, 19 h 30
13, rue Ronaldo-Bélanger
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0

Dates 2020

13 octobre 8 décembre
10 novembre 15 décembre : budget

© Municipalité Sainte-Martine

Production graphique

Duval design communication